

( N<sup>o</sup> 441.)

---

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 31 MARS 1845.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande du Sieur *Jean-Baptiste Vautier*, négociant à Bohan (Namur).**

*(Voir le N<sup>o</sup> 152 de la Chambre des Représentants.)*

---

MESSIEURS,

Le Sieur Jean-Baptiste Vautier, négociant à Bohan, province de Namur, qui par sa requête du 4 janvier 1844 demande la naturalisation ordinaire, est né à Hautes-Rivières, Département des Ardennes (France), le 17 Février 1787. Il habite la Belgique depuis 33 ans, y a épousé une femme Belge et a toujours eu une conduite à l'abri de tout reproche. Son commerce qui consiste en épiceries et objets d'aunage, ses acquisitions en propriétés foncières, et ses intérêts éventuels, prouvent que le pétitionnaire s'est fixé en Belgique sans esprit de retour.

Les autorités, consultées sur sa demande en naturalisation ordinaire, lui sont favorables.

Dans sa séance du 28 février dernier, la Chambre des Représentants l'a prise en considération, à la majorité de 43 suffrages contre 5.

CHRISTYN Comte DE RIBAUCCOURT, Rapporteur.